

**ASSOCIATION DES FAMILLES DES VICTIMES DU 26 MARS 1962
et de leurs Alliés
BP 20 027
95321 St Leu La Foret cedex**

*La Présidente
NICOLE FERRANDIS*

COMMUNIQUE

Le 5 décembre prochain sera inauguré à Paris, par le Premier ministre, une plaque à la Mémoire des Victimes Civiles de la guerre d'Algérie.

Le texte retenu exclut les victimes de la fusillade de la rue d'Isly le 26 mars 1962, sauf à reconnaître que ce jour là , l'armée a « massacré » les Algérois. Mais, le Ministre comme les présidents d'associations d'Anciens Combattants ne veulent en aucun cas le reconnaître.

Les morts de cette fusillade seront donc exclus de cet hommage. En voici le texte :

« La Nation associe les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Evian ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc à l'hommage rendu aux combattants Morts pour la France en A.F.N. »

Nous souhaitons voir apparaître nos dates symboliques du 26 mars et du 5 juillet. Le gouvernement a refusé, écartant volontairement l'avis unanime du Haut Conseil des Rapatriés et celui de la commission nommée pour la circonstance dont voici le texte .

« La Nation associe les populations civiles, les familles de Harkis massacrées, victimes d'enlèvements ou d'exactions durant la guerre d'Algérie et après le cessez-le-feu, ainsi que les victimes civiles des combats de la Tunisie et du Maroc, à l'hommage rendu aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord. Elle s'incline devant celles et ceux qui trouvèrent tragiquement la mort le 26 mars 1962 à Alger et le 5 juillet 1962 à Oran. Elle se souvient des disparus. »

Dans cette affaire, seuls les anciens combattants ont pu faire entendre leur voix. Nous tenons à rappeler qu'il était question d'un hommage aux victimes civiles, parmi lesquelles les anciens combattants n'avaient ni vocation ni légitimité à trier..

A ce jour près d'un millier de familles interpellent le gouvernement. Malgré cela, il demeure sourd. Pendant combien de temps la communauté des Français d'Algérie sera-t-elle encore ignorée ? L'Association des familles des Victimes du 26 mars 1962 ne se rendra pas à cette cérémonie et dénonce cette manœuvre politicienne à la veille des élections.